



# ÉQUILIBRE ENVIRONNEMENT

GARANTIR UN CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL SAIN

**Équilibre environnement est une entreprise certifiée AFNOR pour le désamiantage et le déplombage de tous types de bâtiments. Une obligation légale à laquelle l'entreprise se consacre en bonne intelligence avec ses clients, pour une efficacité et une réactivité optimales.**

Depuis l'interdiction de l'amiante, en 1997, due à ses effets néfastes pour la santé, un diagnostic par une structure spécialisée est obligatoire avant toute intervention pour réhabilitation d'un bâtiment construit avant cette date. C'est suite aux conclusions de ce diagnostic, commandé par le maître d'ouvrage, que Laurent Traynard et ses treize employés peuvent débiter les minutieuses et très réglementées opérations de désamiantage. *« C'est véritablement un métier de spécialistes, indique le dirigeant. Nous sommes certifiés AFNOR, la formation de nos employés est mise à jour tous les trois ans et ils suivent plusieurs formations complémentaires. De nombreux contrôles sont effectués par des organismes indépendants avant, pendant et après le chantier ».*

## Rigueur et efficacité

Des tenues de protection au nettoyage préalable en passant par le confinement, l'étanchéité, le renouvellement de l'air ou le conditionnement des déchets, la rigueur est de mise. Un processus qui implique une collaboration étroite avec le donneur d'ordres pour rendre le travail d'Équilibre environnement le plus efficace

possible. *« Nous sommes toujours présents pour informer sur notre rôle, expliquer aux clients les impératifs de temps et de précision de notre travail, explique Laurent Traynard. Un diagnostic bien fait nous permet d'intervenir au plus vite et au mieux pour éliminer toutes traces de plomb ou d'amiante, celles-ci pouvant se nicher partout. C'est capital pour la sécurité de mes employés, des ouvriers qui interviendront ensuite sur le chantier et bien sûr pour les futurs usagers ».* Des structures comme Intermarché, Vinci, Alpes Habitat, l'EFPL de Savoie, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Vichy ou Sixième Sens immobilier ont déjà fait confiance à Équilibre environnement en région Auvergne Rhône-Alpes, et dans toute la France pour des chantiers importants.

INFOS : 15, impasse des Charmilles, 38150 Roussillon  
t. 09-67-18-91-54 / 06-69 -18-64-94  
[www.facebook.com/Amiantec38](http://www.facebook.com/Amiantec38)  
[equilibre-lt@orange.fr](mailto:equilibre-lt@orange.fr)

